



HAL
open science

L'éco-tourisme, un " modèle " de tourisme alternatif pour les territoires insulaires touristiques français ?

Olivier Dehoorne, Jean-Marie Furt, Caroline Tafani

► To cite this version:

Olivier Dehoorne, Jean-Marie Furt, Caroline Tafani. L'éco-tourisme, un " modèle " de tourisme alternatif pour les territoires insulaires touristiques français ? : Discussion à partir d'expériences croisées Corse-Martinique. *Etudes Caribéennes*, 2011, 19, pp.[En ligne], 19 | Juin 2011, mis en ligne le 03 juin 2013. 10.4000/etudescaribeennes.5303 . hal-00830509

HAL Id: hal-00830509

<https://hal.science/hal-00830509>

Submitted on 5 Jun 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Olivier Dehoorne, Jean-Marie Furt et Caroline Tafani

L'éco-tourisme, un « modèle » de tourisme alternatif pour les territoires insulaires touristiques français ? Discussion à partir d'expériences croisées Corse-Martinique

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Olivier Dehoorne, Jean-Marie Furt et Caroline Tafani, « L'éco-tourisme, un « modèle » de tourisme alternatif pour les territoires insulaires touristiques français ? Discussion à partir d'expériences croisées Corse-Martinique », *Études caribéennes* [En ligne], 19 | Juin 2011, mis en ligne le 03 juin 2013, consulté le 05 juin 2013. URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/5303> ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.5303

Éditeur : Université des Antilles et de la Guyane

<http://etudescaribeennes.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://etudescaribeennes.revues.org/5303>

Document généré automatiquement le 05 juin 2013. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Tous droits réservés

Olivier Dehoorne, Jean-Marie Furt et Caroline Tafani

L'éco-tourisme, un « modèle » de tourisme alternatif pour les territoires insulaires touristiques français ? Discussion à partir d'expériences croisées Corse-Martinique

Introduction

- 1 La Corse et la Martinique sont deux destinations insulaires françaises qui attirent chaque année d'importants flux de touristes dont la première motivation est le trépied « *Sea, Sun and Sand* ». D'après les observateurs, la Corse a atteint l'âge d'or du tourisme, accueillant 3 millions de touristes par an pour 300 000 habitants. Au contraire, la Martinique est sur la phase descendante du cycle avec une baisse de 40% des séjours depuis le début des années 2000 ; moins de 600 000 touristes y séjournent annuellement (Dehoorne, 2007 ; Magras, 2011). Mais bien qu'étant à deux stades différents de leur cycle de développement touristique, l'écotourisme est envisagé dans chacune de ces îles à la nature généreuse comme une alternative souhaitable au tourisme de masse.
- 2 Les fondements de ce modèle institutionnel -qui pose l'écotourisme comme l'idéaltype d'un tourisme durable- sont déclinés systématiquement dans l'ensemble des plans et projets de développement et d'aménagement de ces territoires (I). Mais la réalité est plus contrastée. L'image écotouristique véhiculée par certaines destinations africaines ou américaines, mais aussi par bon nombre de slogans et d'effets d'annonce, évolue au gré des circonstances et des opportunités, entre la volonté de mise en réserve de la nature et des réalisations éparses relevant d'un simple développement éco-(agri)-touristique. Ces résultats, illustrés par plusieurs expériences corse ou martiniquaise, interrogent par conséquent l'opérabilité et la reproductibilité de ce « modèle » et tendent à remettre en question ses fondements (II). En particulier, il semble que la réussite d'un développement s'appuyant sur l'éco-tourisme dépende fortement de l'appropriation du modèle institutionnel par les acteurs locaux et de leur organisation collective (III).

1. La Corse et la Martinique, deux destinations en quête de modèle

1.1 Un tourisme balnéaire et saisonnier porté par la demande

- 3 Les deux destinations insulaires que sont la Corse et la Martinique, la première méditerranéenne et la seconde tropicale, peuplent l'imaginaire de nombreux touristes attirés par les plages de sable blanc et fin, le soleil, le *farniente* et la douceur de vivre.
- 4 La Corse, « réserve naturelle à l'état brut » comme se plaît à le promouvoir l'agence de tourisme de la Corse¹, attire avant tout pour ses côtes sauvages et préservées² et son ensoleillement estival, qui sont les premières motivations des visiteurs devant la montagne et les randonnées selon l'observatoire du tourisme de la Corse (ATC, 2009). Le tourisme, qui est principalement balnéaire et estival³, représente la première activité « productive » dans l'économie locale⁴, soit environ 36 % du PIB pour 14% de la population active⁵ (INSEE, 2006). L'activité s'est développée de façon continue depuis le « choc touristique » des années 1970 (Furt et Maupertuis, 2006) et, selon certains observateurs, elle atteindrait actuellement son âge d'or avec trois millions de touristes annuels (données ATC, 2010) dont plus des deux-tiers proviennent de France continentale. Compte tenu de la part élevée que représentent les hébergements non marchands (en résidences secondaires) dans le nombre de lits touristiques offerts, il ne serait néanmoins pas surprenant de voir le nombre de touristes continuer à progresser dès lors que serait mise en œuvre une politique touristique favorisant le tourisme

professionnel, l'attrait de clientèles étrangères et le développement de produits touristiques autres que le balnéaire.

- 5 La Martinique, ou Madinina (« l'île aux fleurs »), est une destination balnéaire classique, avec tous les clichés de la « tropicalité » désirée : quelques longues plages bordées de récifs de coraux, des paysages ruraux exotiques entre bananiers et canne à sucre, sans oublier les denses forêts sempervirentes qui recouvrent les flancs du volcan. Ces potentialités naturelles se doublent de représentations exotiques des populations métissées, associées au rhum, à la fête, à la convivialité. Toutes ces ressources actuellement très porteuses sont également partagées, plus ou moins bien, par l'ensemble des îles de l'archipel des Antilles. Si la Martinique faisait partie des destinations phares de la région dans le contexte de la guerre froide, lorsque plusieurs îles voisines accédaient à l'indépendance –avec de nombreuses instabilités politiques-, cette conjoncture porteuse est révolue et la Martinique connaît désormais un déclin régulier du secteur touristique depuis une dizaine d'années. Le souvenir nostalgique des premiers touristes étatsuniens, cossus, demeure. Mais aujourd'hui, les quatre-cinquièmes des 631 000 touristes qui visitent l'île proviennent de France continentale et représentent des clientèles aux revenus assez limités (moins de 100 euros de dépenses quotidiennes moyennes). En 1998, la fréquentation touristique de la Martinique a enregistré son résultat record avec un peu plus d'un million de visiteurs ; dix ans plus tard elle a chuté de 40%. Les répercussions sont importantes sur l'ensemble du secteur, avec notamment des pertes d'emplois significatives et le vieillissement des structures hôtelières. Mais il aura fallu une décennie de déclin progressif et constant -que les explications officielles des responsables politiques en charge du secteur ont systématiquement dissimulé derrière des épiphénomènes ponctuels-, pour que la situation soit enfin qualifiée ouvertement de « grave crise » (Magras, 2011 : 11). Désormais l'urgence est de définir une politique cohérente et un positionnement efficient.

Tableau 1 : Comparaison des principales caractéristiques touristiques des deux destinations

		Corse	Martinique
Superficie de l'île (km²)		8 722 km ²	1 100 km ²
Principales motivations pour la destination		1. Paysages/environnement; 2. Villages typiques ; 3. Plage et climat (OTC, 2009)	1. Plage et la mer ; 2. Soleil et climat tropical ; 3. Paysages/nature
Linéaire côtier		1100 km	470 km
Part du linéaire protégé de l'urbanisation		23 %	n.d.
Nombre de touristes par an		3 millions (en 2010, ATC)	631 000 (en 2008) ^a
Evolution du nombre de touristes		+ 100% entre 1990 et 2010 et +40% entre 2001 et 2010	-40% entre 1998 et 2008
Capacité d'accueil touristique :	Lits marchands	11 700 en 2004 (30%)	15 300 en 2006 (30%) ^b
	Lits non marchands (résidences secondaires)	290 000 lits en 2004 (70%)	35 206 en 2006 (70%) ^{c-d}
Emploi touristique (part de la population active)		14% en 2005	5,8 % en 2008 ^{c-e}
VAB du tourisme dans l'économie locale		36 % du PIB en 2005	3,6 % du PIB en 2006 ^{c-e}
Dépense moyenne journalière par touriste		56.51 à 23.43 euros selon le mode d'hébergement (sans le transport)	99 euros ^f
Origine des touristes		75% : des Français du continent	80%: des Français du continent

^a : Touristes extérieurs à l'île, la Martinique connaît une importante activité touristique d'avril à août qui relève d'un tourisme intérieur non pris en compte dans les données touristiques officielles

^b : Comité martiniquais du tourisme

^c : INSEE

^d : Soit le nombre d'unité multiplié par le coefficient 5.

^e : Les touristes dépensent moyenne 446 euros par séjour et par personnes (CMT) et la durée moyenne des séjours est de 4,5 jours.

1.2. Une inorganisation génératrice de forts impacts socio-spatiaux

- 6 Il semble que les Corses et les Martiniquais partagent un sentiment de défiance face à ce
 7 tourisme littoral et saisonnier. C'est ce que les quelques éléments suivants tendent à montrer.
 En novembre 2002, lors du départ du groupe Accord de la Martinique, les responsables ont
 défendu leur décision en insistant sur le fait que « le climat social régnant dans l'île est
 détestable : servir la clientèle est considérée comme dégradant et, à de très rares exceptions
 près, l'attitude du personnel vis-à-vis de cette clientèle est inamicale, voire agressive »⁶. La
 population antillaise est assez réfractaire au développement du tourisme, considérant que cette
 activité s'inscrit dans le prolongement d'un long cycle des économies de plantation, faiblement
 générateur de réelles retombées locales. Le service au touriste est alors largement assimilé à
 la servitude. Cette attitude est confortée par le discours des élites politiques qui abordent la

question du tourisme sous un angle négatif. Corse, le refus du tourisme qui naît au milieu des années 1970 avec le combat écologiste, est d'abord une réaction de défense au changement d'un monde. Sursaut hérité d'une culture tiers-mondiste, combat politique contre l'action des multinationales, mais aussi réaction d'une bourgeoisie locale qui ne veut pas être écartée du développement vont trouver dans l'opposition à une activité qui symbolise destruction et servitude le ressort d'une longue lutte politique. La structure clanique qui s'efforce de maintenir son pouvoir en réduisant l'île à une économie de l'accueil (Levratto, 2001) sans lui tracer de perspectives autres qu'une vie sous perfusion de fonds publics, porte d'ailleurs une lourde responsabilité dans cette impossibilité de construire un avenir apaisé (Giudicci, 1997 ; Andréani, 1999). Le slogan identitaire, voire carrément raciste IFF (I Francesi Fora⁷), va servir de rassembleur dans un combat qui mêlera défense de l'environnement, de la culture, de la langue, autant d'éléments que le touriste ambitionne de détruire (Ollandini, 2010). Quarante ans plus tard, le recul de l'Etat, la raréfaction des crédits publics et l'angoisse du lendemain, mais aussi la dérive maffieuse de certains nationalistes (Martinetti, 2007) vont paradoxalement contribuer à des évolutions. De nombreux auteurs (Dressler, 2008 ; Meistersheim, 2008) insistent en effet sur la dilution actuelle des contestations d'une activité longtemps considérée comme prédatrice et acculturatrice. Ils rappellent son rôle dans les changements d'une société dans laquelle tout va rapidement se monnayer, contribuant à la perte des repères et des valeurs. On peut lire certaines de ces évolutions dans les slogans⁸ qui apparaissent aujourd'hui et qui traduisent une inquiétude économique et sociale longtemps absente des affrontements précédents, beaucoup plus marqués par des connotations identitaires. Le refus total laisse la place à une demande d'organisation qui doit répondre à un double objectif :

- 8 -préserver la qualité de vie d'une population qui subit les désagréments d'une forte concentration spatio-temporelle : congestion des infrastructures routières, coût d'entretien et de surdimensionnement des équipements, problème d'accès au foncier et au logement, coût de la vie... (Furt et Maupertuis, 2010). Les chiffres concernant l'accès au foncier sont éloquentes : les acquéreurs déclarant une adresse de résidence en Corse paient le mètre carré de terrain agricole⁹ trois fois moins cher que les acquéreurs « allochtones » (cf. tableau 2) : ce constat peut illustrer un phénomène de ségrégation socio-spatiale dans l'accession à la propriété (Tafari, 2010a)¹⁰.

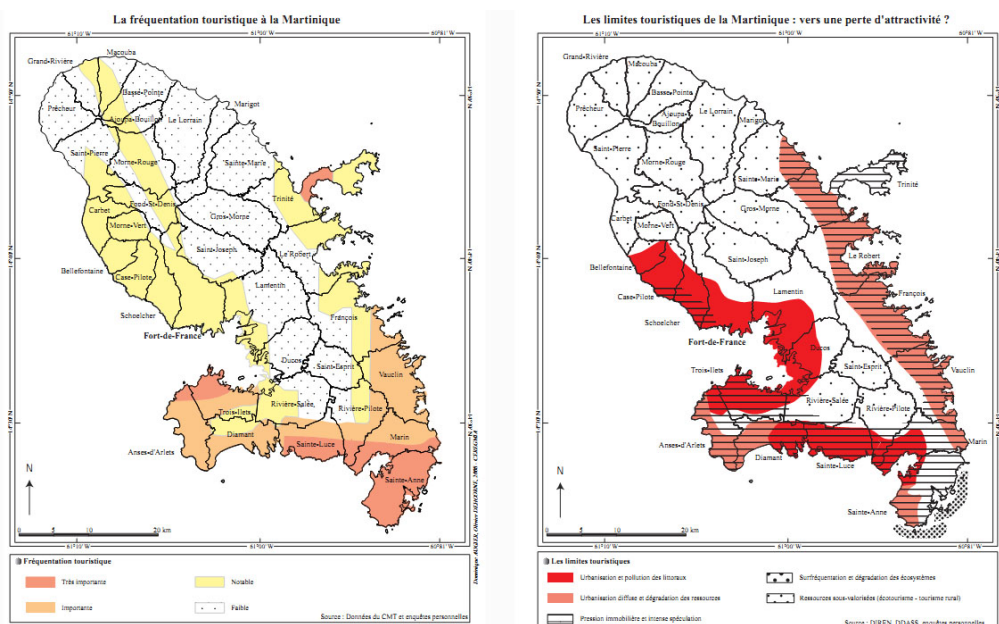
Tableau 2 : Prix d'achat du foncier en fonction de l'origine des acheteurs (source données : SAFER Corse)

	Prix médian de la terre agricole en 2008 Communes littorales de Corse
Résident corse	7.5 €/m ²
Résident non corse	23.5€/m ²

- 9 -contribuer à réduire une fracture sociale qui s'accroît. L'acceptation du tourisme induit une exigence sociale mais sa contribution au développement local reste particulièrement controversée : la manne touristique est confisquée au profit de quelques investisseurs (locaux pour la Corse, élites financières locales et groupes extérieurs pour la Martinique), aucune redistribution n'est assurée, l'intérieur des terres ne fait l'objet que de peu d'attention, etc. De plus, les populations locales se sentent peu associées aux choix effectués par la gouvernance locale. En Corse, une vague de mécontentement s'est d'ailleurs élevée contre le dernier projet de planification (2008) et a emporté sur son passage la majorité régionale (UMP) lors de la dernière campagne électorale de mars 2010. Avec l'arrivée de la gauche à la tête de la région, de nouvelles discussions ont été engagées autour de la définition d'un Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDUC) : la société corse se trouve actuellement à la croisée des chemins et doit faire un choix quant à un « modèle » de développement. La place que doit occuper le tourisme dans le futur plan de développement est au centre de toutes les attentions : aux fervents défenseurs d'un développement touristique simplement régulé par le marché semble s'opposer une frange de la population, désormais dominante dans sa représentativité politique qui, elle, défend l'idée d'une organisation pour une meilleure maîtrise.

10 L'exemple martiniquais est là pour démontrer combien, au terme de trois décennies de développement touristique centré sur l'exploitation des ressources les plus faciles avec la commercialisation d'une offre monolithique, les difficultés peuvent s'avérer considérables. Dans un premier temps, le choix de promouvoir ce secteur s'imposait pour soutenir la politique d'investissements publics dans les grandes infrastructures -aéroportuaires et routières notamment. Et, sur le plan économique, le tourisme devait être le nouveau secteur pourvoyeur d'emplois, dans le prolongement des cycles économiques du sucre et de la banane. Les établissements se sont concentrés sur les littoraux les mieux dotés en ressources naturelles à partir desquels s'est diffusée de nouvelles formes d'urbanisation. Cette nouvelle activité qui pouvait être envisagée dans un premier temps comme un outil au service de l'aménagement du territoire s'est avérée être à l'origine d'une saturation des espaces les plus sensibles de l'île : 60% des structures sont concentrées dans les communes méridionales et les trois-quarts des 7,5 millions de nuitées sont effectués sur les franges méridionales de l'île, depuis le pourtour de la baie de Fort-de-France jusque sur les côtes sud atlantiques. L'extrême concentration des pratiques touristiques dans l'espace se traduit par une perte d'attractivité : les aménagements (du type parking, équipements sanitaires rudimentaires, etc.) ne sont pas en mesure de répondre à l'intensité ponctuelle des flux ; il en résulte des nuisances variées, tant pour les touristes que pour les populations locales. Des axes routiers saturés lors des week-ends et des vacances scolaires, la circulation de 4X4 improvisée à travers des formations végétales littorales dites « protégées ». Le site de la plage des Salines, la plus réputée de l'île (sur la commune de Sainte-Anne) reçoit plus d'un million de personnes par an. Il en résulte une perte d'attractivité du territoire, une lente et durable dépréciation de la destination qui, inéluctablement, entraîne une paupérisation du secteur touristique (Magras, 2011).

Figure 1 : Les limites de la fréquentation touristique à la Martinique



11 Paradoxalement, l'ensemble des décideurs politiques utilise les mêmes discours : le tourisme, levier de développement, doit aujourd'hui être durable et donc intégré socialement, économiquement et spatialement. . Devant cette harmonie nouvelle qui se retrouve dans les vertus de l'écotourisme, il reste à s'interroger sur les réalités locales.

2. Faire du tourisme autrement ?

12 C'est une question récurrente dans les deux destinations. Un autre tourisme, un tourisme qui participe au développement local, socialement responsable et durable¹¹, apparaît donc comme étant souhaitable et souhaité. Le discours recouvre pourtant des pratiques différentes, certaines porteuses de bon nombre d'ambiguïtés, d'autres qui révèlent souvent leur caractère expérimental et la difficulté à sortir d'un certain amateurisme.

2.1. L'écotourisme, une stratégie pour les pouvoirs publics ?

- 13 L'intérêt pour un tourisme alternatif et en particulier pour la notion récente d'écotourisme s'inscrit dans des contextes spécifiques : les modèles dominants du moment montrent leurs limites dans ces îles où les préoccupations se posent tant sur les plans économique et de l'aménagement de l'espace, qu'en matière de préservation de la ressource et plus généralement d'attractivité de ces territoires.
- 14 En Corse, les discours des pouvoirs publics focalisent désormais sur un tourisme durable, économiquement, socialement, et spatialement intégré, ce qui n'a pas toujours été le cas. Le tourisme corse a d'abord du lutter contre certains slogans réducteurs « tout tourisme, mono-activité touristique » ou des formules ravageuses présentant cette « activité comme un mal nécessaire ». Les pouvoirs publics obnubilés par un souci de rattrapage économique et d'insertion rapide dans les marchés internationaux vont investir sur la durée du contrat de plan (2000/2007) près de 45 milliards d'euros. La majeure partie de ces investissements publics a été dirigée vers le secteur de l'hébergement pour aboutir à la création de 30 nouveaux établissements hôteliers (1200 lits), de près 300 meublés de tourisme et à la modernisation de plus de 8 500 lits hôteliers. Cette montée en puissance sur le plan économique² a été accordée sans aucune exigence environnementale. Examinées à la lumière de la définition de la société internationale d'écotourisme¹² (AFIT, 2002), ces orientations paraissent fort pauvres, on chercherait en vain le « bien être des populations locales ». Les mêmes questions se posent lorsque la Collectivité Territoriale décide de faire du nautisme une filière prioritaire pour le territoire et donc de moderniser 80% des anneaux de l'île et de créer 3000 places supplémentaires. La volonté d'installer la Corse comme une destination nautique en Méditerranée repose sur quelques idées simples trouvant leur source dans de nombreuses études réalisées par les officines de conseil : le capital nature de la destination, la saturation des ports voisins, une demande croissante. Cette stratégie semble donc, tant au niveau des atteintes environnementales prévisibles que de la maîtrise par les populations locales ou la génération d'expérience authentique et responsable, en contradiction avec d'autres définitions de l'écotourisme (Gagnon et Lapointe, 2006). L'évolution de la demande, tout autant que la nécessité de pérenniser l'acceptation du tourisme, vont faire évoluer une partie du discours. Le projet avorté de PADDUC (2008) faisait du couple capital naturel / patrimoine culturel « *un moteur de développement durable, privilégiant la solidarité inter générationnelle* ». En matière touristique, il prônait « *le développement d'une image de destination éco touristique* ». Mais ces bonnes intentions ont semblé aussitôt démenties par l'encouragement des investissements « *notamment hôteliers porteurs de bonnes pratiques, en encourageant les démarches qualité, en développant les projets porteurs de flux hors saison estivale (golf, remise en forme, activités de pleine nature, nautisme)* » (CTC, 2008). Ces quelques phrases¹³ illustraient déjà les ambiguïtés ou peut-être la vision réductrice d'une notion d'écotourisme réduite à un vernis environnemental. La nature militante du développement durable, « sa volonté de contribuer au développement de l'économie locale, tout en respectant l'environnement naturel et culturel » (AFIT, 2001) était complètement occulté dans une démarche qualité qui peut apparaître plus défendable économiquement mais qui semble surtout moins conflictuelle. La faillite institutionnelle n'a pourtant jamais empêché l'éclosion de très nombreux projets portés par les acteurs du territoire (cf. 2.3).

2.2. L'écotourisme pour une autre lecture des ressources territoriales

- 15 Dans le sud de l'île de la Martinique, les formations littorales, entre mangrove et forêt sèche, maintiennent une remarquable diversité paysagère. Cinq grands types de paysages forestiers sont identifiables à partir des associations de végétaux et de leur altitude (1/ les formations littorales, 2/ la forêt xérophile, 3/ la forêt mésophile, 4/ la forêt hygrophile et 5/ la forêt dégradée d'altitude) avec une dissymétrie de l'étagement selon l'exposition (côte au vent ou côte sous le vent). Une offre singulière, synonyme de qualité environnementale, se met en place autour de l'écotourisme en milieu forestier (Augier, 2007).
- 16 En Martinique (comme en Corse d'ailleurs), la richesse des écosystèmes forestiers et leurs rivières, de la faune (plus de 1 700 espèces de fleurs recensées à la Martinique) et de

l'avifaune (plus de 235 espèces, permanentes ou migratoires), les espaces rétro-littoraux et intérieurs recèlent de ressources naturelles peu connues et au potentiel remarquable, mais particulièrement vulnérables lorsqu'ils sont confrontés à l'urbanisation diffuse et la concentration excessive des pratiques touristiques. Pourtant cette biodiversité ouvre de nouvelles perspectives sur le plan touristique et récréatif en général. Ces potentialités restent très faiblement prises en considération à ce jour mais des initiatives isolées, entreprises par des acteurs locaux volontaires, commencent à se structurer. L'évolution de la demande, l'émergence de profils de touristes plus curieux, plus sportifs et mieux équipés mettent en évidence les lacunes d'aménagements touristiques incapables de canaliser des pratiques spontanées, lesquelles sont susceptibles d'entraîner une altération accélérée de la qualité des ressources sans perspective de valorisation économique significative en contrepartie.

17 Face à ces enjeux environnementaux et ces nouvelles opportunités touristiques, les réflexions se polarisent sur l'écotourisme, avec une approche très large (tourisme de nature, pratiques sportives douce, tourisme scientifique, tourisme culturel, etc.). Outre la question du renouvellement du contenu de l'offre, l'idée, à travers l'écotourisme, est également d'engager un redéploiement spatial du tourisme, notamment au profit du centre et du nord de l'île. Moins connus, plus ruraux et forestiers, ces espaces de montagne, comme les contreforts de la Montagne Pelée, disposent d'un potentiel certain pour structurer une offre écotouristique émergente, principalement centrée sur la ressource forestière.

18 Sur le plan économique, l'intérêt de cette nouvelle offre -qui concerne des flux de clientèles réduits- est d'être davantage accessible à des petits entrepreneurs dotés de structures nécessitant moins de capitaux (comme des gîtes ruraux). Autant de prédispositions qui doivent favoriser l'implication des populations locales, notamment des agriculteurs du nord de l'île, tant pour bénéficier des opportunités économiques (réduites, diffuses, mais profitant directement aux communautés locales) que pour participer à la protection et à la valorisation de l'environnement naturel. A travers l'écotourisme, l'un des objectifs est de s'approprier graduellement une partie de l'activité touristique et d'assurer le contrôle de son territoire.

2.3. L'éco-(agro)-tourisme une alternative pour les acteurs privés ?

19 Ainsi nombreux sont les projets qui mettent en avant la valorisation touristique des patrimoines locaux. Les nombreux atouts naturels dont disposent les deux îles servent de support au développement de ces pratiques touristiques alternatives. Au-delà des ressources naturelles, ce sont aussi les cultures et traditions locales qui sont mises sur le devant de la scène. Pour reprendre les termes de l'un des projets, il s'agit de s'appuyer sur le couple Nature-Culture pour construire une économie touristique intégrée, dans le cadre d'une démarche globale de qualité. La revalorisation culturelle, mais aussi (et peut-être même surtout) économique de certains actifs reconnus comme appartenant au patrimoine collectif est au centre de ce processus de patrimonialisation dont l'objectif est assurément de participer au développement local. La fréquentation touristique représente alors un débouché particulièrement intéressant : le touriste consomme sur place un panier de spécificités locales (Pecqueur, 2001).

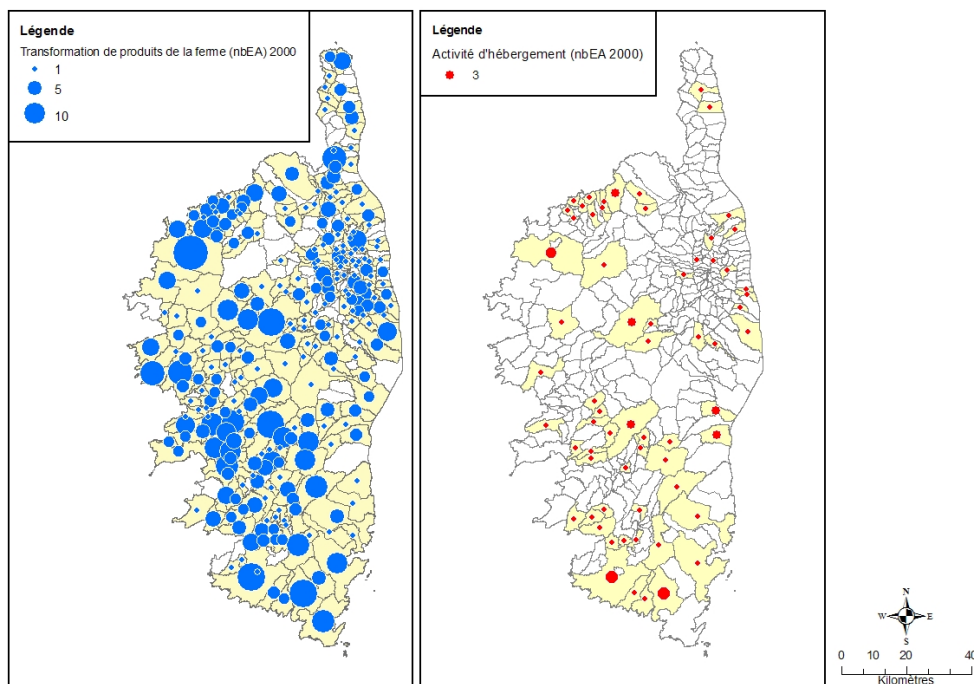
20 Dans cette optique, en Corse, terre d'agropastoralisme où le berger est une figure centrale dans l'imaginaire collectif, l'agritourisme focalise l'attention comme alternative au tourisme balnéaire. En effet, alors que la population agricole est déclinante, que le maquis gagne sur la plaine d'un côté et que l'urbanisation avance de l'autre côté, le développement d'activités touristiques sur les exploitations agricoles est vu comme une opportunité de compléter les revenus des producteurs et de revaloriser le métier, ses savoir-faire et ses produits. Les produits du terroir en particulier, patrimoine hybride à la fois naturel et culturel, sont très appréciés des touristes. Plusieurs plans défendent cette idée de développement de produits éco-agri-touristiques et promeuvent l'agriculture multifonctionnelle, dont le tourisme serait complémentaire (Tafari, 2011). C'est le cas en particulier du Plan de Développement Rural de la Corse (PDRC 2007-2013) qui propose plusieurs mesures d'actions en ce sens. C'est aussi l'ambition de l'organisme de promotion et de valorisation des produits agricoles (CREPAC) qui a été à l'initiative du développement de différentes *Strade di i sensi*, ou « routes des sens authentiques ». Ces routes touristiques doivent permettre de mettre en réseau plusieurs

opérateurs touristiques, plusieurs artisans (agricoles et autres) afin d'offrir aux touristes une gamme de produits diversifiée, mais aussi de leur offrir une rencontre avec les artisans locaux ainsi que la découverte des paysages alentours, produits par les exploitants agricoles d'hier et d'aujourd'hui. Il est cependant difficile d'évaluer l'impact qu'ont ces routes, qui circulent au travers de l'ensemble des microrégions de l'île, sur la structuration de l'offre et sur le développement agricole : les actions collectives sont éparses et ponctuelles, et la structure CREPAC est désormais vacillante.

21 Pourtant, il existe par ailleurs un foisonnement d'initiatives individuelles et micro-locales. Aussi voit-on se développer des activités de diversification des activités agricoles toutes plus originales les uns que les autres. A titre d'exemple, nous pouvons citer le parc botanique « Les jardins de Saleccia » en Balagne, les fermes équestres qui proposent des séjours de découverte de la nature insulaire mais aussi la dégustation des produits des éleveurs, viticulteurs et oléiculteurs voisins, ou encore le projet de musée du vin à Patrimonio. Pour certains producteurs, la vente directe durant la saison touristique représente une part du chiffre d'affaire qui est loin d'être négligeable : jusqu'à 80% pour les oléiculteurs par exemple (Tafari, 2010b).

22 Cependant, force est de constater qu'il ne s'agit pour l'instant encore que d'alternatives fragiles et isolées, qui attirent bien moins de flux que le tourisme balnéaire. L'accueil-hébergement à la ferme en Corse est pratiqué par à peine 2.7% des exploitants agricoles tandis que la vente directe de produits du terroir l'est par 28% des exploitants. Pour donner un point de comparaison, en moyenne dans les cantons littoraux, 4.2% des exploitants ont une activité liée au tourisme tandis que 14.8% pratiquent la vente directe (IFEN, 2005)¹⁴. Même si l'on revoit à la hausse les chiffres des activités agritouristiques au sens strict¹⁵, considérant qu'il existe une part non négligeable d'activités non déclarées, le faible niveau de l'offre reste surprenant : on peut alors se demander si ce qui freine le développement de ces activités agritouristiques relève d'un problème d'offre ou alors de demande. Si on met en perspective ces chiffres avec ceux de la pratique de la vente directe, il semble que le problème relève plutôt d'une question d'offre. En effet, les producteurs trouvent apparemment facilement des débouchés pour vendre leurs produits du terroir sur leur exploitation, ce qui nous incite à dire que la demande existe bien.

Figure 2 : pratique de la transformation et de l'accueil/hébergement à la ferme en Corse



Source données : Agreste 2000

23 Et à y regarder de plus près, on s'aperçoit qu'un certain nombre de blocages structurels, socioculturels, législatifs et organisationnels entravent le développement de l'accueil-

hébergement à la ferme (Tafari, 2010b). Clairement, ces constats renvoient à un défaut d'organisation des acteurs et de volonté politique dans le développement de l'agritouristique, comme offre touristique alternative structurée.

24 Ces initiatives individuelles montrent néanmoins que l'alternative éco-(agri-)touristique ouvre un nouveau champ des possibles à ces destinations qui souhaitent faire du tourisme autrement et que la nécessité de concevoir de nouveaux modèles de développement touristique, plus en adéquation avec les réalités humaines et écologiques des territoires d'accueil, est plus que jamais d'actualité.

3. L'écotourisme à la rescousse du tourisme

25 Plus que jamais, face aux limites actuelles du tourisme de masse, les populations insulaires prennent donc conscience de la nécessité d'engager des formules alternatives, plus responsables. Ces prises de conscience expliquent l'engouement tangible des acteurs touristiques pour l'écotourisme, avec le flou qui accompagne sa définition (Lequin, 2001). La définition la plus acceptée par les chercheurs et scientifiques est certainement celle de l'écologiste mexicain H. Ceballos-Lascurain (1987) qui définit l'écotourisme comme étant « une forme de tourisme qui consiste à visiter des zones naturelles relativement intactes ou peu perturbées, dans le but précis d'étudier et d'admirer le paysage, les plantes et animaux sauvages qu'il abrite, de même que toute manifestation culturelle (passée ou présente) observable dans ces zones » (cité par Lequin, 2001).

3.1. L'écotourisme entre pragmatisme et art de la rencontre

26 Le défi de l'écotourisme consiste à établir un équilibre dynamique entre le développement économique et social des destinations concernées et la durabilité des écosystèmes, tout en tenant compte des besoins des communautés d'accueil et en construisant les conditions d'une rencontre entre les populations « hôtes » et « invitées » (Smith, 1989 ; Couture, 2002 ; Dehoorne et al., 2007).

27 Les constructions théoriques autour du concept d'écotourisme doivent proposer une cadre souple, permettant de faire preuve de pragmatisme au gré des réalités économiques et sociales des territoires d'expérimentation. Comme le souligne Ziffer (1989, cité par Couture 2002), cette forme de tourisme « s'inspire avant tout de l'histoire naturelle d'une région, notamment de ses cultures autochtones, qui nécessite aussi une gestion active de la part du pays ou de la région d'accueil, qui prend l'engagement d'établir et de maintenir les sites de concert avec les résidents, d'assurer l'application de la réglementation et d'affecter les recettes de l'entreprise au financement de la gestion des terres et au développement communautaire va s'inscrire dans les caractères du territoire d'accueil ». D'où l'importance de la notion de « rencontre ». La réussite de l'écotourisme se fonde sur la responsabilisation des touristes et des sociétés d'accueil, leur co-participation dans une expérience qui s'inscrit dans la durée : elle ne peut être envisagée qu'à travers la rencontre, avec les sociétés et les individus qui évoluent dans les environnements visités, objets de découverte. La rencontre concourt à l'établissement de rapports plus équitables, plus solidaires.

28 Valorisation des patrimoines naturels et culturels, durabilité des systèmes de production, amélioration des conditions de vie des populations hôtes et intégration de ces dernières aux processus de décisions sont autant de préoccupations qui motivent ces expériences, au même titre que la responsabilisation des visiteurs et le renforcement des relations touristes-sociétés d'accueil. Ce modèle de développement permet d'envisager des processus de développement locaux à partir des revenus générés par les consommations touristiques mieux réfléchies et organisées (Blamey, 2001).

29 Et plus largement, comme le souligne Lequin (2002), l'écotourisme constitue une autre façon de voyager qui « représente un nouveau courant de penser le développement et l'expérience touristiques qui se situe à même les principes du tourisme durable, c'est-à-dire une forme de tourisme respectueux de l'environnement, prise au sens large, signifiant à la fois protection de la ressource, respect des identités culturelles et responsabilisation des intervenants ».

Tableau 3 : Les fondements de l'écotourisme

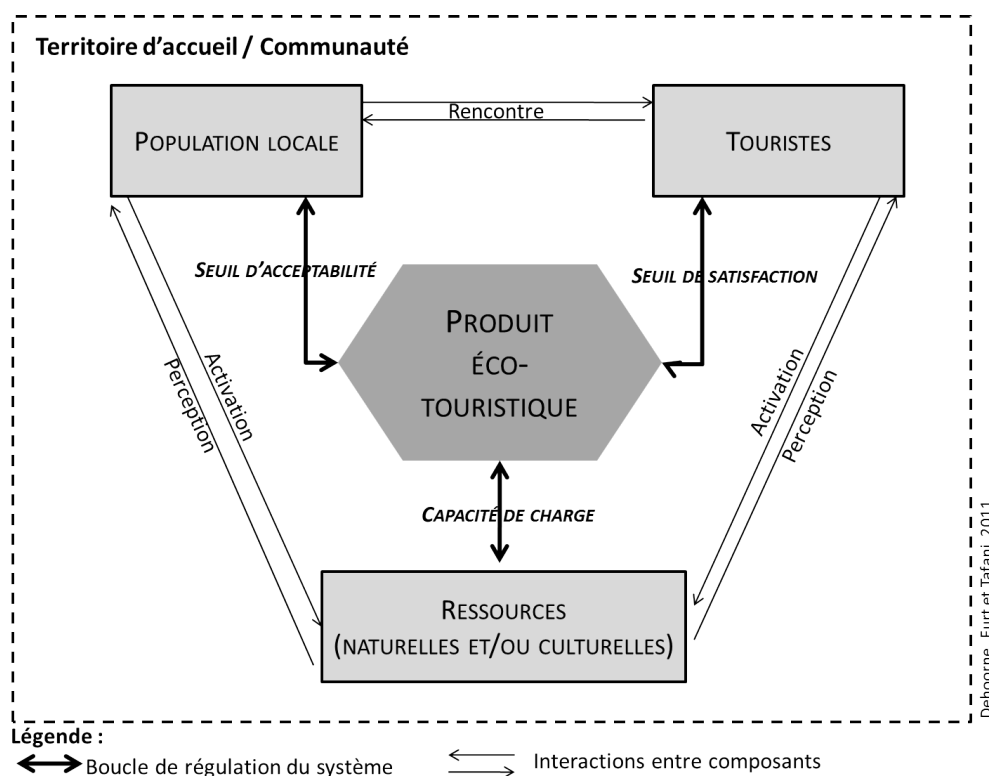
1. Nature et culture	<p>L'écotourisme soutient la préservation des environnements, tant naturel que culturel, et s'intègre aux milieux et sociétés d'accueil. Il ne se limite pas aux seules préoccupations d'ordre écologique. L'immersion dans cette culture locale contribue à l'intensité de l'expérience touristique.</p> <p>L'écotourisme est donc une forme de tourisme de faibles impacts sur les milieux et sociétés d'accueil. Ses revenus participent au financement de la protection des milieux naturels considérés et les pratiques touristiques relèvent de groupes de visiteurs restreints faiblement consommatrices de ressources naturelles.</p> <p>Une attention particulière est accordée à la nature des consommations et au principe de recyclage. Les réflexions autour des ressources en eau, de l'énergie et des déchets sont essentielles.</p>
2. Le bien-être des sociétés hôtes	<p>L'ouverture des territoires aux pratiques écotouristiques contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations locales ainsi qu'à la diversification de leurs activités économiques.</p> <p>L'implication des sociétés hôtes dans les différents services et animations touristiques favorisent une meilleure circulation des revenus localement ; les micro-entreprises autochtones, la valorisation d'artisanats traditionnels (comme les sculpteurs, le tissage) ou de savoirs traditionnels (foresterie, guidage) sont autant d'activités rémunératrices qui aident des sociétés traditionnelles confrontées à la pauvreté et à l'émigration.</p>
3. Des touristes responsables	<p>L'écotourisme s'adresse d'abord à des clientèles averties, respectueuses des milieux et lieux visités, sensibles aux cultures et soucieuses d'apprendre ; il permet une éducation à l'environnement.</p> <p>Ces consommateurs plus responsables sont davantage conscients de leurs actes, de la fragilité des équilibres écologiques, sociaux et culturels qu'ils visitent, des effets déstabilisateurs qu'ils peuvent générer dans ces milieux traditionnels, relativement isolés.</p>
4. La participation des sociétés hôtes	<p>Le projet écotouristique requiert l'implication effective des populations locales dont le rôle ne peut pas être réduit à une simple coloration exotique : il faut une implication au quotidien, une responsabilisation et une participation aux prises de décision ; l'idéal étant l'appropriation de l'activité et/ ou des établissements d'accueil, la limitation des intermédiaires et l'établissement de véritables partenariats avec les autres acteurs du tourisme, nationaux ou supranationaux.</p> <p>Cette condition est primordiale pour que des bénéfices significatifs reviennent directement et indirectement à ces populations.</p>
5. La durabilité	<p>Les pratiques écotouristiques, davantage soucieuses du développement des sociétés hôtes et de la préservation des ressources, qui contrôlent leurs volumes de consommations touristiques, s'inscrivent dans une perspective durable tout en étant conscient que l'équilibre qui s'établit « doit être vu comme une tension dynamique et évolutive dans le temps et non comme une condition physique de développement. » (Lequin 2001 p. 24-25).</p>
6. L'art de la rencontre	<p>La notion de rencontre est capitale en matière d'écotourisme (comme elle devrait également l'être pour le tourisme en général).</p> <p>La réussite de l'écotourisme, qui repose sur la responsabilisation des touristes et des sociétés d'accueil,</p>

leur implication dans le cadre d'un programme qui s'inscrit dans la durabilité, ne peut être envisagée qu'à travers la rencontre, tant avec les milieux que les sociétés et les individus qui évoluent dans ces environnements. La rencontre concourt à l'établissement de rapports plus équitables, plus solidaires

3.2. Intégrer l'écotourisme dans une offre touristique territorialisée

30 L'ensemble des éléments précédents peuvent être intégrés dans une formalisation conceptuelle d'un modèle de développement écotouristique pour les destinations insulaires qui est résumé par la figure suivante : le produit éco-touristique est la résultante de l'activation des ressources naturelles et culturelles du territoire d'accueil, lequel adopte les contours d'une région, d'un bassin de vie ou d'une communauté villageoise selon la dimension de l'île considérée ; l'activation des ressources (Pecqueur et Gumuchain, 2007) est issue de la rencontre entre la population locale (qui soutient l'offre) et la population touristique (qui soutient la demande). Le modèle n'est plus valable dès lors que la capacité de charge des ressources, les seuils d'acceptabilité de fréquentation touristique par les populations locales et de satisfaction des touristes sont outrepassés. Ces seuils, qui relèvent bien évidemment du jeu des acteurs territoriaux (locaux/touristes/gouvernance), conditionnent la régulation (durabilité) d'un système qui se maintient en équilibre dynamique dans un espace-temps historiquement et géographiquement situé.

Figure 3 : modèle conceptuel d'écotourisme dans les territoires insulaires touristiques



Conclusion

31 Dans beaucoup de destinations, comme celles sur lesquelles nous nous sommes arrêtées, le rivage représente souvent la dernière frontière touristique. Aller au delà de la plage, s'aventurer à l'intérieur représente beaucoup d'efforts. Une exploration mentale tout d'abord, la volonté de secouer la quiétude envahissante d'une organisation bien huilée, d'un tout compris forcément rassurant. Une possibilité économique ensuite, la nécessité de mobiliser des ressources supplémentaires risque de réduire la part de l'accessoire à une incursion folklorique. Une nécessité sociale enfin, trouver dans cet environnement une population locale encore à

même d'offrir la vision et le goût d'une vie différente de celle qui peut constituer le quotidien du touriste.

- 32 Ces impératifs portent en eux les limites d'une approche écotouristique souvent simplement conçue en termes de produit alternatif pour relancer une destination à la recherche d'un second souffle : on pourrait vendre du patrimoine ou de la culture mais la mise en valeur d'un environnement protégé apparaît toujours plus simple, plus rapide aussi. Cette analyse visant simplement à enrichir le contenu d'une destination, à lui donner une image plus en adéquation avec des particularités ne peut que se fracasser sur la réalité d'un quotidien où l'appréhension économique devient prégnante. Les alternatives se réduisent de plus en plus à des expériences isolées, des cas d'école démontrant tout à la fois les possibilités de réussite mais aussi les limites d'un système. En Corse le développement d'un véritable filière éco(agro)touristique se heurte ainsi tout autant à la désertification du monde rural qu'à l'absence de professionnalisation d'un secteur réduit à copier une offre étrangère sans pouvoir rivaliser en qualité. Aux Antilles, les résultats encourageants de quelques initiatives isolées démontrent le potentiel de l'île, confortée par de demandes croissantes des clientèles mais au-delà de l'affichage sur les brochures et dans les discours officiels, aucune véritable politique n'est engagée en la matière.
- 33 Sortir d'un discours convenu sur l'écotourisme implique des choix clairs et partagés sur l'avenir du territoire. Un tel projet ne peut en effet se développer sans s'interroger sur la responsabilisation des acteurs dans le développement d'un espace qui est la matrice de leur richesse. Sauf à devoir être réduit à quelques réserves, sa diffusion territoriale, seule à même de changer l'image d'une destination, implique un fort investissement public qui pour l'instant n'est pas au rendez vous.

Bibliographie

- Andreani, J-L. (1999). *Comprendre la Corse*, Gallimard.
- Augier, D. (2007). « L'écotourisme forestier : pour un rapprochement entre tourisme et environnement à la Martinique », *Études caribéennes*, n° 6 : 67-76.
- Bergery, L. (2002). *Qualité globale et tourisme*, Economica.
- Blamey (2001). "Principles of Ecotourism", in *The Encyclopedia Ecotourism*, Oxon, United Kingdom, New York, NY, CABI Pub: 5-22.
- Breton, J-M. (dir.) (2001). *L'écotourisme : un nouveau défi pour la Caraïbe*, Karthala.
- Breton, J-M. (dir.) (2010). *Patrimoine, tourisme, environnement et développement durable*, Karthala.
- Couture, M. (2002). « L'écotourisme, un concept en constante évolution », *Téoros*, vol. 21, n°3: 5-13.
- Dehoorne, O. et A-L. Transler (2007). « Autour du paradigme d'écotourisme », *Études caribéennes*, n° 6 : 13-26.
- Dehoorne, O., P. Saffache, et D. Augier (2007). « Tourisme, écotourisme et stratégies de développement dans la Caraïbe », *Études caribéennes*, n° 6: 27-47.
- Dehoorne, O. (2007). « Les déboires du tourisme à la Martinique », *Travaux et documents*, n°32: 85-106.
- Diamond, J. (2005). *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Gallimard.
- Dressler, W. (2008). « La modernisation de l'île entre structures claniques et mouvement nationalistes », *Ethnologie française*, n°38 : 415-425.
- Furt, J-M. et M-A. Maupertuis (2006). « Le tourisme en corse : retour sur une évolution naturelle », in *La Corse et le tourisme 1755-1960*, Albi/Musée de la Corse.
- Furt, J-M. et F. Michel (dir.), (2011). *Tourismes, Patrimoines et Mondialisations*, L'Harmattan.
- Gagnon, C. et S. Gagnon (2006). *L'écotourisme entre l'arbre et l'écorce : De la conservation au développement viable des territoires*, PUQ.
- Giudicci, N. (1997). *Le crépuscule des corses*, Grasset.
- Lequin, M. (2001). *Ecotourisme et gouvernance participative*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

- Lequin, M. (2002). « L'écotourisme. Expérience d'une interaction nature-culture », *Téoros*, (21), 2 : 38-42.
- Levratto, N. (2001). *Y a-t-il une vie après la rente*, Albiana.
- Magras, M. (2011). *Tourisme et environnement outre-mer*, Rapport d'information, Sénat, session ordinaire de 2010-2011, n°547.
- Martinetti, J. (2007). « Les tourments du tourisme sur l'île de beauté », *Hérodote*, n° 127 : 29-46.
- Meistersheim, A. (2008). « Du riacquistu au désenchantement », *Une société en quête de repères, Ethnologie française*, n°38 : 407-413.
- Moretti, J-L. (2006). « Histoire de la planification du tourisme en Corse », in *La Corse et le tourisme 1755-1960*, Albiana : 186-196.
- Ollandini, F. (2006). « Le manifeste touristique », in *Le touriste, le tourisme, la Corse*, Albiana, 25-34.
- Pecqueur, B. et H. Gumuchian (dir.) (2007). *La ressource territoriale*, Economica.
- Pecqueur, B. (2001). « Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés », *Revue Economie Rurale*, n°261 : 37-49.
- Rebillard, S. (2007). « L'analyse identitaire, un enjeu pour les territoires », *Espaces* n°245,
- Sarrasin, B. (2007). « Quelques dimensions politiques de l'écotourisme : l'attractivité de la nature n'est pas « naturelle », *Etudes caribéennes*, n° 6 : 85-94.
- Segui L.Linas, (1995). M. *Les nouvelles Baléares, la rénovation d'un espace touristique mythique*, L'Harmattan.
- Tafari, C. (2011). « La valorisation touristique du patrimoine rural à l'épreuve des pratiques agricoles », in J.M. Furt et F. Michel (dir.), *Tourismes, Patrimoines et Mondialisations*, L'Harmattan : 59-72.
- Tafari, C. (2010a). « Littoral corse : entre préservation de la nature et urbanisation, quelle place pour les terres agricoles ? », *Méditerranéen*, n°115 : 79-91
- Tafari, C. (2010b). *Agriculture, territoire et développement durable. Analyse systémique d'une agriculture littorale sous pression touristique : l'exemple de la Balagne en Corse*, Thèse de doctorat de l'Université de Corse.
- Urbain, J-D. (2002). « L'idiote du voyage », *Histoire de touristes*, Payot.
- Ziffer, K. (1989). "Ecotourism : The Uneasy Alliance", *Conservation International*, Ernst & Young.
- Rapports et statistiques :**
- Agence du tourisme de la Corse, www.visit-corsica.com
- AFIT, *Piloter le tourisme durable dans les territoires et les entreprises*, 2001
- Collectivité territoriale de Corse (C.T.C.) *Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse*, 2008.
- INSEE *Tableaux de l'Economie Corse*, Ajaccio, 2005
-
- Notes**
- 1 Ce slogan, qui rappelait fâcheusement les « zoos humains » très critiqué dès sa sortie fut ensuite discrètement écarté.
- 2 23% du linéaire côtier appartient au Conservatoire du Littoral, organisme d'action foncière d'état créé en 1975, suite au rapport Piquard (DATAR, 1973) dans le but de préserver le littoral français de l'urbanisation.
- 3 Le pic de fréquentation a lieu durant les mois d'été (juillet/août), qui concentrent 45% des touristes (ATC, 2009). Les communes littorales de Corse rassemblent 80% de l'offre d'hébergement en hôtels et campings (d'après les données INSEE 2006).
- 4 Le premier employeur reste l'administration, qui représente plus de 30% des emplois (INSEE, 2005).
- 5 A ces chiffres, il faudrait ajouter les nombreux saisonniers non déclarés, que par définition, nous ne pouvons dénombrer.
- 6 *Antilla*, n°1014, 14 novembre 2002: 19
- 7 « Les Français dehors ».
- 8 « *A terra corsa a i Corsi* »: la terre corse aux Corses

9 Est considéré ici comme agricole les terrains à destination agricole certaine et incertaine (cf. Tafani, 2010b).

10 Il faut néanmoins prendre précaution avant d'affirmer cela avec certitude : ces chiffres peuvent également refléter l'entretien d'une poussée spéculative portant sur la terre agricole entretenue par les corses eux-mêmes, qui bien informés des prix et des opportunités, achètent moins chers que les autres (Tafani, 2010a).

11 Au sens premier du terme : pérenne.

12 « *L'écotourisme est une forme de voyage responsable dans les espaces naturels qui contribue à la protection de l'environnement et au bien être des populations locales* ».

13 Le changement de majorité intervenu en 2010 va conduire au retrait du projet, laissant une nouvelle fois l'île sans véritable stratégie de développement touristique.

14 D'après le RGA 2000.

15 C'est-à-dire des activités liées au tourisme sur les exploitations, hors vente directe.

Pour citer cet article

Référence électronique

Olivier Dehoorne, Jean-Marie Furt et Caroline Tafani, « L'éco-tourisme, un « modèle » de tourisme alternatif pour les territoires insulaires touristiques français ? Discussion à partir d'expériences croisées Corse-Martinique », *Études caribéennes* [En ligne], 19 | Juin 2011, mis en ligne le 03 juin 2013, consulté le 05 juin 2013. URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/5303> ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.5303

À propos des auteurs

Olivier Dehoorne

CEREGMIA, Université Antilles Guyane, dehoorneo@gmail.com

Jean-Marie Furt

UMR CNRS LISA 6240, Université de Corse Pascal Paoli, furt@univ-corse.fr

Caroline Tafani

UMR CNRS LISA 6240, Université de Corse Pascal Paoli, tafani@univ-corse.fr

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Résumés

A partir d'une étude comparée originale qui met en perspective des expériences insulaires prises en Corse et en Martinique, cette communication interroge la portée de l'éco-tourisme comme alternative au tourisme de masse pour les territoires insulaires français. Les deux destinations touristiques sont tout d'abord présentées brièvement : l'examen du type de tourisme développé et de ses conséquences socio-spatiales amène à discuter, pour chacune des îles, l'existence d'une attente sociétale prégnante pour faire du tourisme autrement. Il est ensuite montré que le positionnement des pouvoirs publics en matière de tourisme alternatif, qui reste de l'ordre du discours, incite les acteurs locaux à mener leurs propres projets. Or, en matière de développement local, les retombées de ces initiatives locales, éparpillées et disjointes, sont somme toute très faibles. Ces constats conduisent à la présentation d'un modèle conceptuel d'écotourisme pour les territoires insulaires, qui cherche autant à clarifier la définition de l'écotourisme qu'à ouvrir la discussion sur des recommandations pour aller vers plus de durabilité.

Eco-tourism a "model" of alternative tourism for island territories french tourist? viewpoints from Corsica and Martinique experiences

From a comparative study of original that puts into perspective the experiences made in Corsica and Martinique islands, this paper questions the scope of eco-tourism as an alternative to mass tourism to the French islands. Both destinations are first presented briefly review the type of developed tourism and its socio-spatial causes discussed for each of the islands, there is a societal expectation pregnant for another type of tourism. It is then shown that the position of the government in terms of alternative tourism, which remains the order of discourse, encourages local actors to pursue their own projects. However, in terms of local development, the impact of these local initiatives, scattered and disjointed, are in fact very low. These observations lead to the presentation of a conceptual model for ecotourism island territories, which seeks both to clarify the definition of ecotourism is to open the discussion on recommendations for moving towards sustainability.

Entrées d'index

Mots-clés : Corse, Ecotourisme, Etude comparée, Insularité, Martinique., Modèle de développement

Keywords : Comparative Study, Corsica, Development Model, Ecotourism, Insularity, Martinique.